



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction  
Départementale  
des Territoires  
Meuse

# Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

30 juin 2017



水

# Accessibilité

---

- Évolution des effectifs
- Composition de la SCDA de la Meuse
- Évolution du nombre de dossiers traités annuellement
- Rappel des procédures
- Démarches frauduleuses
- Relance des 30 communes les plus peuplées de Meuse
- Les communautés d'agglomération et les codecom
- Les formations dispensées en 2016
- Les sanctions
- Le registre d'accessibilité
- Support graphique détaillé

# Evolution des effectifs

---

- 2015 : un agent à 100 %, un chef d'unité à 20 %
- 2016 : un agent à 100 %, un vacataire les six premiers mois, 2 vacataires les 6 derniers mois, un responsable d'unité à 40 %
- 2017 : deux agents à 80 et 100 %, 2 vacataires les 6 derniers mois, un responsable d'unité à 30 %
- Des agents sur le terrain en conseil pour les collectivités locales (communes, cd55, CA)

# Composition de la SCDA de la Meuse (arrêté du 19 janvier 2017)

---

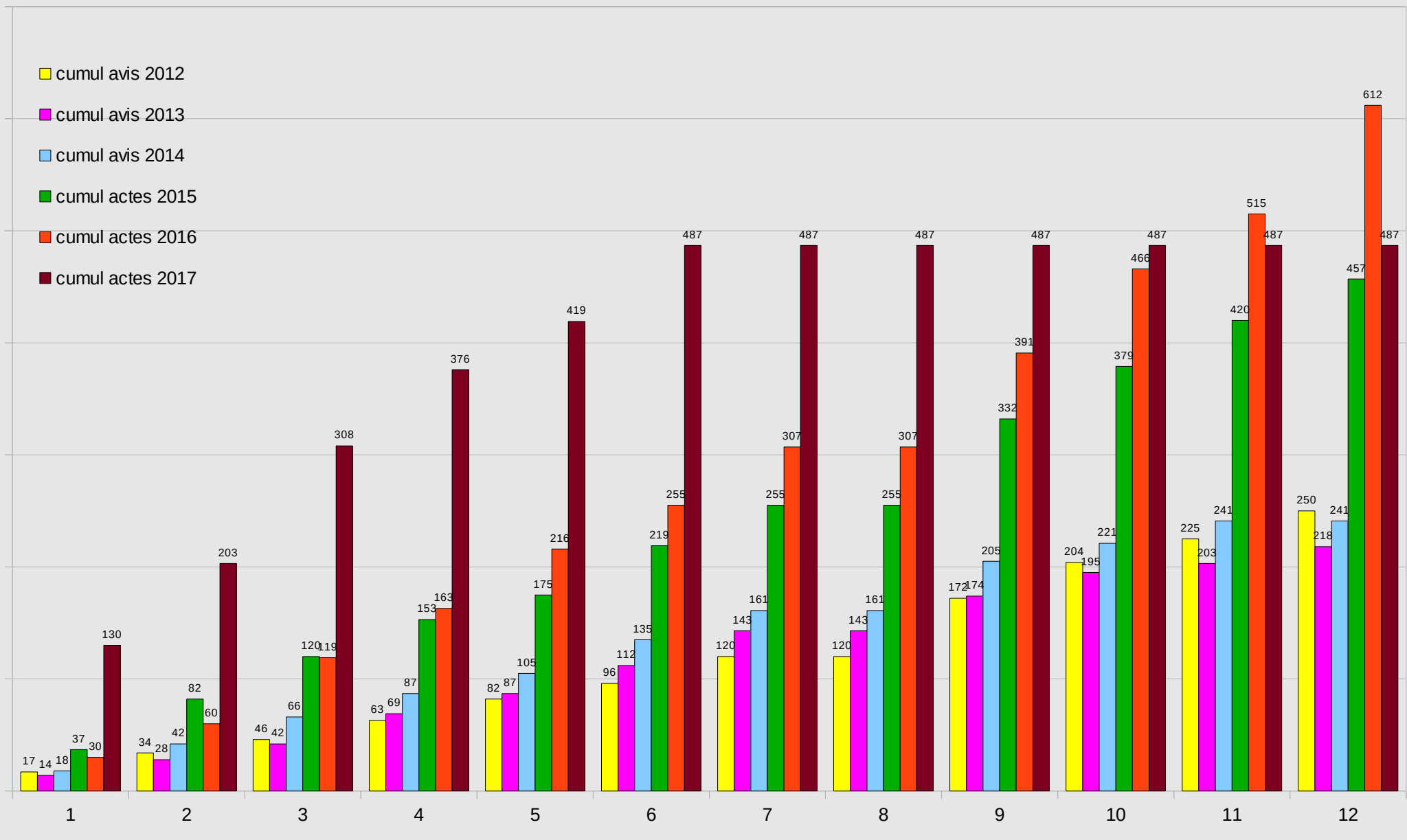
- Association des Paralysés de France : M. CORRIEAUX
- A.D.A.P.E.I. Meuse : M. PARISSE
- APAJH-Meuse : M. COLLIN
- Union française des retraités : M. LEVEQUE
- Représentants de la profession : Mme LANGLOIS, M. SCHOENECKER et M. TOURNOIS
- DDCSPP : Mme ZUBER
- DDT : M. CLISSON
- Le maire de la commune concernée
- OPH Meuse : M. JEUNIAUX, Mme PIONA (si logement)
- U.N.P.I : M. MANSUY (si logement)

# Evolution du nombre de dossiers

---

- 11 SCDSA par an (1 seule en été)
- Avant 2015, 220 à 250 avis formulés en moyenne par an dont 6 à 9 défavorables
- A partir de juillet 2015, traitement des premiers dossiers Ad'AP : 457 avis formulés dont 23 défavorables
- En 2016 : montée en puissance du traitement des dossiers Ad'AP : 612 dossiers examinés dont 15 défavorables
- Mi 2017 : 487 dossiers traités en six mois dont 10 défavorables

# AVIS EMIS EN SOUS COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ACCESSIBILITE



# Tableaux de suivi

---

- Établi par la DDT
- Complété pour la DMA

# Rappel des procédures

---

- Fiche récapitulative

fiche procédure

- Questions dans la salle



# Démarches frauduleuses

---

- De nombreux organismes tentent d'escroquer les petits commerçants, les professions libérales mais aussi les petites collectivités locales, voire même la DDT, le SDIS et...la préfecture
- Un communiqué de presse a été rédigé et diffusé en Meuse le 1<sup>er</sup> février 2017  
communiqué préfecture de la Meuse
- Un communiqué de la DMA a été mis en ligne le 31 mars 2017  
communiqué DMA
- Un seul mot d'ordre, ne jamais payer !

# Relance des 29 communes les plus peuplées de Meuse

---

- Les maires des communes de plus de 1000 habitants qui n'avaient pas déposé leur Ad'AP patrimoine ont été relancés à la mi-février
- Sur 29 communes, seules 3 n'ont pas du tout réagi
- 19 communes ont d'ores et déjà déposé leur dossier (rappel : date limite le 26 septembre 2015...)
- Exploitation actuelle de la base pour relancer toutes les autres communes n'ayant pas entamé la démarche ou donné suite au dépôt d'agenda programmé

# Les deux communautés d'agglomération et les codecom

---

- CA Meuse Grand Sud : existe depuis plus de 2010, une réunion mensuelle des différentes sous-commission à tour de rôle auxquelles participent la DDT
- CA du Grand Verdun : vient d'être créée au premier semestre 2017, ne s'est pas encore réunie
- Codecom : les évolutions successives et récentes ne permettent pas d'avoir la moindre visibilité sur leur prérogative en la matière car la fusion de plusieurs codecom n'implique pas le transfert automatique de la compétence et donne des délais différents selon les cas. A approfondir.

# Formation dispensée en 2016

---

- Action de sensibilisation des membres de la sous commission accessibilité de Meuse Grand Sud avec présentation de la théorie, d'exemples et ateliers pratiques :
  - Fauteuils roulants
  - Lunettes déformantes (utilisées ordinairement en sécurité routière)
  - Masques
  - Quiz
- Article dans le DDT info

[article DDT info](#)

# Les sanctions

---

- Décret du 11 mai 2016 relatif aux sanctions applicables pour non dépôt d'Ad'AP pour tout ERP ou IOP
- Pas d'application en Meuse ou ailleurs en France à ce jour : privilégier l'acceptation des dossiers, même hors délai.
- La Direction Ministérielle à l'Accessibilité souhaite 2 à 3 actions par département (soit 300 en France) afin de relancer les dépôts des retardataires

# Le registre d'accessibilité

---

- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre
- Obligation de disposer d'une registre dans chaque ERP (quelle que soit la catégorie, privé ou public)
- Idée noble : pouvoir préciser sur internet, les GPS etc, si l'établissement est accessible
- Conséquence directe : procédure compliquée pour les établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie
- La DMA va éditer prochainement un guide pour aider les gestionnaires

# Fiches d'information

---

- Leur refonte est en cours au niveau de la DMA, suite aux ajustements législatifs
- Elles devraient paraître courant 2017